



L'UEMA

L'Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme

L'UEMA en 30 secondes

L'Unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA) est une unité d'enseignement rattachée à un établissement ou service médico-social et implantée dans une école maternelle ordinaire.

Elle accueille **7 enfants de 3 à 6 ans** présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) et dont les besoins nécessitent un accompagnement médico-social important pendant le temps scolaire. L'orientation relève de la MDPH/CDAPH.

Sa particularité tient à la rencontre, dans un même lieu, de deux dimensions qui pourraient autrement être organisées séparément : l'enseignement et l'accompagnement médico-social. L'enseignant coordonnateur travaille ainsi avec les professionnels médico-sociaux autour des apprentissages, de la communication, de l'autonomie, de la socialisation et des objectifs individualisés de chaque enfant.

L'UEMA est implantée au sein d'une école maternelle afin que les enfants bénéficient d'un environnement scolaire ordinaire et que des temps d'inclusion et de participation à la vie de l'école puissent être organisés.

En une phrase : **l'UEMA fait entrer dans l'école maternelle une équipe et des compétences médico-sociales pour permettre à sept enfants autistes de bénéficier simultanément d'un accompagnement adapté et d'une véritable scolarisation.**

Mise à jour : 09/09/2026





Avant d'aller plus loin ... Ce que l'UEMA n'est pas !

✗ « L'UEMA est un IME installé dans une école »

Non. L'UEMA est une unité d'enseignement rattachée à un ESMS et implantée dans une école maternelle. Les enfants sont des élèves et leur accompagnement articule objectifs pédagogiques, éducatifs et thérapeutiques.

✗ « C'est une classe spécialisée gérée uniquement par l'Éducation nationale »

Non. C'est justement l'une des particularités du dispositif : un enseignant spécialisé et des professionnels médico-sociaux interviennent ensemble. L'enseignant coordonnateur doit notamment travailler en partenariat étroit avec les services médico-sociaux et de soins.

✗ « Tous les enfants autistes devraient passer par une UEMA »

Non. Les besoins des enfants présentant un TSA sont très divers. La scolarisation en classe ordinaire reste privilégiée lorsqu'elle répond aux besoins de l'enfant ; d'autres modalités existent également : accompagnement individuel ou mutualisé, UEEA, dispositifs d'autorégulation, unités d'enseignement, etc.

✗ « Il suffit d'un diagnostic d'autisme pour entrer en UEMA »

Non. L'UEMA répond à des besoins nécessitant un accompagnement médico-social important pendant la journée de classe et suppose une orientation/notification de la MDPH.

✗ « Les sept enfants restent toute la journée entre eux »

Non. L'implantation dans une école ordinaire doit permettre des temps partagés et favoriser progressivement l'inclusion des élèves. Les modalités sont adaptées aux possibilités et aux besoins de chacun.

À retenir : l'UEMA n'est ni une classe ordinaire avec davantage d'adultes, ni un ESMS simplement déplacé dans une école. Elle organise la rencontre des deux.

Pourquoi l'UEMA ?

Agir tôt... et ensemble

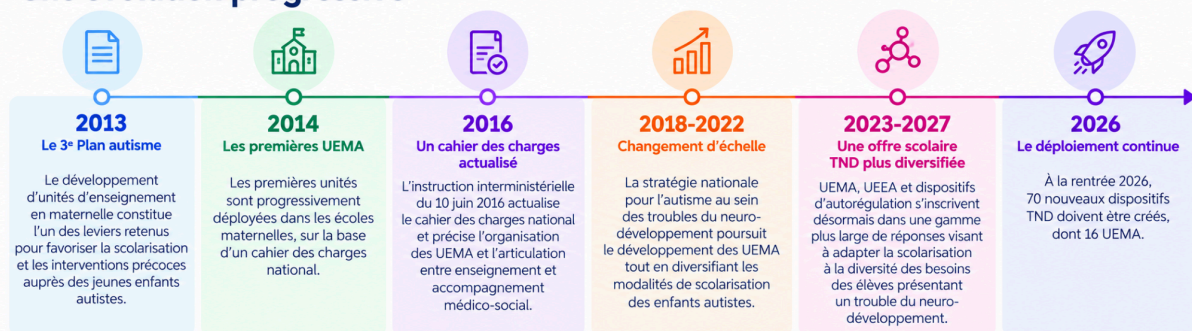
Les premières années de l'enfant constituent une période particulièrement importante pour les apprentissages, le développement de la communication, des interactions sociales et de l'autonomie. Pour certains enfants présentant un TSA, la scolarisation nécessite un accompagnement plus soutenu que celui pouvant être proposé dans une classe maternelle ordinaire. L'UEMA permet alors de réunir **dans le même environnement scolaire** les compétences pédagogiques de l'Éducation nationale et les interventions éducatives et thérapeutiques du médico-social.

L'objectif n'est donc pas seulement d'accueillir l'enfant dans une école. Il est de construire autour de lui **un projet coordonné**, en associant les apprentissages scolaires, les objectifs d'autonomie et de communication, l'accompagnement médico-social et la participation à la vie de l'école.

Cette organisation permet également aux différents professionnels d'observer l'enfant dans des situations quotidiennes variées et d'ajuster ensemble son accompagnement.



Une évolution progressive



L'UEMA : Pour qui et comment ?

Une entrée après un repérage précoce

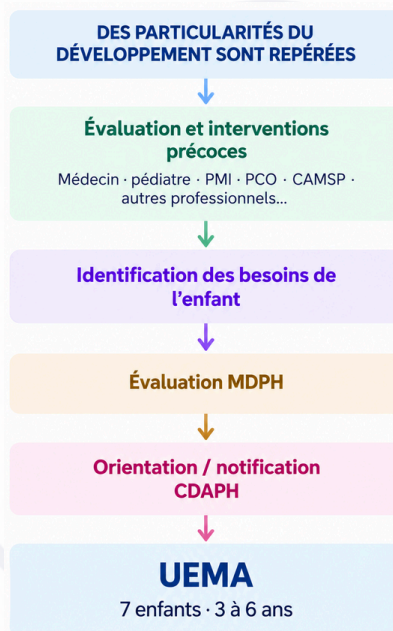
L'entrée en UEMA intervient nécessairement **après un parcours de repérage, d'évaluation des besoins et d'orientation**.

Il n'existe pas pour autant un parcours unique que tous les enfants devraient suivre successivement.

Le **CAMSP peut donc être l'un des acteurs du parcours**, mais il n'est pas une étape obligatoire avant l'UEMA.

Le développement des plateformes de coordination et d'orientation (PCO) a précisément élargi et organisé les possibilités de repérage, de bilans et d'interventions précoces pour les jeunes enfants présentant des signes évocateurs d'un trouble du neurodéveloppement.

Et surtout, le diagnostic ne suffit pas à déterminer une orientation en UEMA : **ce sont les besoins de l'enfant et la réponse nécessaire à sa scolarisation et à son accompagnement qui doivent guider l'orientation**.



Deux mondes professionnels dans une même école

L'UEMA présente une particularité organisationnelle forte : **elle appartient simultanément au monde scolaire et au monde médico-social**.

L'unité est rattachée à un ESMS, tandis que l'Éducation nationale met notamment à disposition l'enseignant spécialisé. Le fonctionnement repose ensuite sur une équipe pluriprofessionnelle pouvant associer, selon l'organisation du dispositif, des professionnels éducatifs, psychologiques, paramédicaux et d'autres compétences médico-sociales.

L'enseignant coordonnateur est titulaire du **CAPPEI** — ou d'une certification antérieure reconnue — et assure notamment la coordination pédagogique. Ses missions comprennent le travail avec les partenaires, les évaluations permettant de réajuster les projets, la construction des projets d'inclusion et la préparation de la sortie des élèves.





Cette organisation suppose davantage qu'une simple juxtaposition de professionnels. **Les objectifs pédagogiques, éducatifs et thérapeutiques doivent pouvoir se rencontrer dans le quotidien de l'enfant.**

Être dans l'école... et participer à l'école

L'implantation de l'UEMA dans une école ordinaire n'est pas seulement immobilière.

Les enfants doivent pouvoir bénéficier, selon leurs possibilités et leur projet, de **temps d'inclusion dans les autres classes et de participation aux différents temps de la vie scolaire**. L'enseignant coordonnateur a explicitement pour mission de favoriser cette inclusion et de construire ces projets avec l'équipe éducative.

L'école elle-même devient ainsi une composante de la réponse : autres enseignants, autres élèves, espaces communs, activités et temps collectifs participent à l'environnement dans lequel l'enfant apprend progressivement à évoluer.

Quel poids des UEMA en France ?

Les UEMA ne sont plus un dispositif expérimental. Elles constituent désormais une modalité identifiée de la scolarisation des jeunes enfants autistes.

À l'issue de 2025, **345 UEMA** étaient ouvertes sur le territoire national. Avec sept places par unité, cela représente une capacité théorique d'environ **2 415 enfants accueillis simultanément**.

Elles s'inscrivent cependant dans une offre beaucoup plus large. En 2025, **664 dispositifs scolaires dédiés aux TND** accueillait plus de **5 600 élèves** : 345 UEMA, 185 UEEA et différents dispositifs d'autorégulation en école, collège et lycée.

À la rentrée 2026, 70 dispositifs supplémentaires doivent ouvrir au cours de l'année scolaire 2026-2027, dont 16 UEMA. Le Gouvernement fait désormais état de 734 dispositifs TND et équipes d'autorégulation déployés sur le territoire et de 5 700 élèves déjà accompagnés par ces dispositifs.

Ce poids doit toutefois être interprété correctement. **L'UEMA n'a pas vocation à accueillir tous les enfants autistes de 3 à 6 ans**. Elle constitue une réponse particulière destinée à ceux dont les besoins justifient cette modalité intensive et coordonnée de scolarisation.

Trois situations pour comprendre

Situation 1 – Un besoin repéré tôt

À 2 ans et demi, l'entourage de Lina s'interroge sur son développement. Des évaluations et interventions précoces sont engagées. Ses besoins sont progressivement précisés et une orientation vers une UEMA est notifiée.

À son entrée à l'école maternelle, Lina peut intégrer une unité disposant d'une place.

Ce que montre la situation : l'intérêt d'un dispositif précoce dépend aussi de la capacité du parcours en amont à repérer et évaluer suffisamment tôt les besoins.

Situation 2 – Être élève avant tout

Adam est accompagné en UEMA. Certains apprentissages nécessitent un environnement très structuré. Mais il participe également, progressivement et selon ses possibilités, à différents temps avec les autres enfants de l'école.

Ce que montre la situation : l'UEMA est implantée dans l'école pour permettre une scolarisation adaptée, mais également pour créer des possibilités réelles de participation et d'inclusion.



Situation 3 — Préparer l'après-UEMA

Maya approche de la fin de la maternelle. L'équipe observe son évolution, échange avec sa famille et les partenaires et prépare la suite de son parcours scolaire.

Cette suite n'est pas automatiquement une UEEA : elle dépend de ses besoins et de son projet.

Ce que montre la situation : l'UEMA constitue une modalité de scolarisation à un moment du parcours, pas une filière dans laquelle l'enfant serait ensuite automatiquement engagé.

Ce qu'il faut retenir

L'UEMA EST DANS L'ÉCOLE, MAIS ELLE EST RATTACHÉE AU MÉDICO-SOCIAL.

Elle organise concrètement la rencontre entre enseignement et accompagnement médico-social.

SEPT PLACES NE SIGNIFIENT PAS SEPT ENFANTS IDENTIQUES.

Le TSA recouvre des profils et des besoins différents ; les accompagnements et les temps d'inclusion sont individualisés.

L'UEMA EST UNE MODALITÉ, PAS UNE FILIÈRE.

L'entrée comme la sortie dépendent des besoins de l'enfant et de l'évolution de son parcours.

Regard Fluxiens

L'UEMA propose quelque chose d'assez remarquable : réunir, dès la maternelle, **l'enseignement et un accompagnement médico-social soutenu autour d'un même enfant, dans un même lieu et au même moment**. Mais cette proposition prend une valeur particulière parce qu'elle intervient dans une fenêtre courte : l'UEMA accueille des enfants de **3 à 6 ans**, à un âge où les apprentissages, la communication, les interactions sociales et l'autonomie évoluent rapidement.

Au bon moment

Pour bénéficier de cette réponse, encore faut-il que les besoins de l'enfant aient été **repérés suffisamment tôt**, que les évaluations nécessaires aient été engagées, que l'orientation puisse être décidée et qu'une place soit accessible.

Il ne s'agit pas d'une faiblesse propre à l'UEMA. C'est presque l'inverse : **plus une réponse présente de l'intérêt lorsqu'elle est proposée précocement, plus le temps nécessaire pour arriver jusqu'à elle devient important**.

Quelques mois consacrés au repérage, aux bilans, à l'orientation ou à la recherche d'une place ne représentent pas la même chose dans un parcours de 30 ans que dans un dispositif destiné aux 3-6 ans.

La question Fluxiens pourrait donc être très simple : **Avons-nous réussi à proposer cette réponse au moment où l'enfant pouvait le plus en bénéficier ?**





Au bon endroit

Mais le temps n'est pas le seul Flux. Une UEMA ne consiste pas simplement à trouver une salle disponible dans une école et à y installer une équipe médico-sociale. Elle fait travailler ensemble **deux univers institutionnels** : celui de l'enseignement et celui du médico-social.

Deux administrations, deux organisations, deux cultures professionnelles, des responsabilités différentes, des personnels relevant de cadres différents... qui doivent pourtant construire quotidiennement **une réponse commune autour de sept enfants**.

Et cette coopération s'apprend. Une école qui accueille une UEMA depuis plusieurs années a potentiellement développé des habitudes : relations entre enseignants et professionnels médico-sociaux, utilisation des espaces communs, récréations, restauration, temps partagés avec les autres classes, échanges avec les familles, gestion des imprévus... L'environnement lui-même peut progressivement devenir une ressource du dispositif.

Dès lors, **quelques kilomètres supplémentaires peuvent parfois avoir du sens** si l'enfant rejoint une organisation expérimentée, réellement intégrée à son école et capable de mobiliser autour de lui un environnement déjà acculturé.

Cela ne signifie évidemment pas qu'il faudrait concentrer les UEMA et demander aux familles de parcourir toujours plus de kilomètres. Le maillage territorial reste essentiel. Mais **la proximité géographique n'est peut-être pas le seul critère de proximité pertinent** : il existe aussi une proximité organisationnelle entre les besoins de l'enfant et la capacité réelle de l'environnement à y répondre.

Deux « ministères » dans une même école

Les Fluxiens nous pardonneront ce raccourci : nous parlerons ici du « **ministère de l'Enseignement** » et du « **ministère du Médico-social** », même si leurs intitulés officiels constituent une spécialité politique française susceptible d'évoluer au gré des gouvernements.

Ce raccourci permet surtout de faire apparaître une particularité de l'UEMA : **elle oblige deux politiques publiques à fonctionner concrètement ensemble**, non pas dans une convention abstraite ou autour d'une table de coordination, mais chaque matin, dans une école, autour des mêmes enfants.

Et cela conduit peut-être à regarder autrement sa performance.



Une période de développement pendant laquelle enseignement et accompagnement médico-social peuvent agir de manière coordonnée.

L'enjeu n'est peut-être pas seulement d'ouvrir davantage d'UEMA. Il est de permettre à chaque enfant qui en a besoin d'arriver suffisamment tôt dans une UEMA suffisamment proche... mais aussi suffisamment prête à l'accueillir.



Sources principales

- **Éducation nationale — UEMA, UEEA et dispositifs intégrés**
Présentation institutionnelle actuelle des UEMA : rattachement à un ESMS, implantation dans une école maternelle, orientation MDPH, âge et capacité d'accueil. [Consulter la présentation des UEMA sur Éduscol](#)
- **Instruction interministérielle du 10 juin 2016 — Cahier des charges national des UEMA** - Texte de référence précisant l'organisation du dispositif et l'articulation des dimensions pédagogiques et médico-sociales. Il est toujours expressément cité par l'Éducation nationale dans les références applicables aux enseignants coordonnateurs d'UEMA. [Consulter la référence au cahier des charges UEMA](#)
- **Arrêté du 2 avril 2009 — Unités d'enseignement des établissements et services médico-sociaux** - Cadre général des unités d'enseignement et de leur contribution à la réalisation des projets personnalisés de scolarisation. [Consulter l'arrêté sur Légifrance](#)
- **Délégation interministérielle TND — Bilan 2025-2026 de la stratégie nationale**
Données récentes sur le déploiement : **345 UEMA**, 185 UEEA et 664 dispositifs scolaires TND accueillant plus de 5 600 élèves. [Consulter le bilan 2025-2026](#)
- **Délégation interministérielle TND — Rentrée scolaire 2026** - Données les plus récentes sur le déploiement : **16 nouvelles UEMA annoncées pour 2026-2027** et 734 dispositifs TND/équipes d'autorégulation sur le territoire. [Consulter les chiffres de la rentrée 2026](#)

Pour aller plus loin ...

Ce Focus n'est qu'une porte d'entrée.

Sur le Campus des Fluxiens, poursuivez votre exploration avec d'autres Focus consacrés aux structures, aux métiers, aux dispositifs, aux instances, aux pratiques et aux outils qui composent notre environnement.

Découvrez également nos articles pour décrypter l'actualité et regarder ce qui se fait ailleurs, nos Dossiers du mois pour approfondir une question de terrain, ainsi que nos Univers pour apprendre, expérimenter et évaluer vos connaissances.

Parce que mieux comprendre son environnement, c'est aussi mieux comprendre les décisions que l'on prend chaque jour.

Continuez à explorer, comprendre, partager, agir et progresser sur le Campus des Fluxiens.

→ lecampusdesfluxiens.fr

